

# Un timbre pour les 625 ans des Arbalétriers de Saint-Georges

La poste a souhaité s'associer au 625<sup>e</sup> anniversaire de cette société, devenue folklorique par la force des choses, en éditant un timbre. Lors de la prévente, qui se tiendra samedi prochain, plusieurs manifestations avec démonstration de tir seront organisées...

L'année exacte de la création du Grand Serment Royal de Saint-Georges des Arbalétriers n'est officiellement pas connue. Tout au plus, a-t-elle pu remonter à une charte du 1 mai 1381, édictée par les ducs de Brabant Wenceslas et Jeanne, reconnaissant officiellement le gild. Inventée par les Chinois, l'arbalète fut utilisée comme arme de guerre au Moyen Âge.

Par rapport à l'arc, son ancêtre, elle permet un tir extrêmement précis et puissant.

## Les tireurs d'élite du Moyen Âge

«*En de la défense des remparts, l'arbalétrier était le fier et d'élite, indique Luc Bernaerts, archiviste au sein du Grand Serment Royal de Saint-Georges. «Lors que les archers tiraient plutôt une*



Une garde dont les premiers traces écrites remontent à 1381

plète de fleches, l'arbalétrier vivait un adveuseur particulier. Il s'agissait généralement des chefs et des chevaliers d'ont la crosse était armée pour que les fleches rebondissent contre. C'est pour cela que les points des crosse d'arbalète étaient coupés. La puissance de tir permettait en effet aux projectiles de pénétrer à l'intérieur de l'armure. Le problème, c'est que l'arbalétrier n'aurait qu'un carreau pendant que les archers avaient déjà lâché une quinzaine de fleches. Pour recharger l'arbalète, il fallait en effet mouliner ou tordre la corde au pied de l'âme.

## Obsolescence

Avec l'invention de la poudre, l'arbalète tomba progressivement en désuétude. Sa pratique devendra de plus en plus symbolique et l'appareur de cercles folkloriques souhaitant perpétuer la tradition. Le 1<sup>er</sup> octobre 1795 (9 Vendémiaire an IV), les Français imposèrent cependant à nos pro-

vinces la disparition de tous les Serments et Gildes. Le Grand Serment de Saint-Georges ne sera reconstruit par d'anciens membres qu'à l'instauration de l'Indépendance belge.

## Colliers de Roy

La gilde bruxelloise compte aujourd'hui une soixantaine de compagnons, âgés de 22 à 95 ans, mais par le même souhait de préserver les traditions et coutumes. Chaque année, le dimanche qui suit l'Ascension, elle organise sa grande messe solennelle. Au cours de celle-ci, un concours de tir est organisé afin d'honorer les Roys de Tirs qui se voient octroyer le droit de porter un collier distinctif durant une année. «*Cette distinction récompense le meilleur tirateur 10m et 20m au but à l'horizontale, mais aussi à la perche (à la verticale) ou la parquoy (à cible) en place à une hauteur de 37,5 mètres*», précise Willy Crockaert, membre de la gilde.

«*Cette distance correspond à la hauteur du clocher de l'église de Notre-Dame de Victimes au Sablon où les Arbalétriers de Bruxelles bâtirent une chapelle en 1304.*

## L'important, c'est la sainte

Les arbalétriers de Saint-Georges se réunissent habituellement le jeudi soir. Chacun est le bienvenu dans leur local jouxtant la place Royale pour y visiter le musée mais aussi pour s'essayer au tir à l'arbalète. Mais attention, si à votre premier tir, cela doit se passer au centre de la cible, il vous faudra payer la soustée générale à tous les compagnons présents ! «*Si un débutant réalise une rose lors de son premier tir, cela doit être considéré un événement où les différents compagnons viennent notamment lui tirer les pompes en recon-*



Luc Bernaerts, archiviste: «Lors arbalétriers élisent les gendarmes d'élite de l'époque»

naissance de sa sinité. A charge de l'honneur tiré d'offrir la journée générale», conclut Willy Crockaert. L'honneur éternellement se produit notamment le 15 mai 1615, lors de la visite de l'archiduchesse Isabelle.

Julien SEMINCKX

## Quelques dates marquantes

1182 Existence de compagnies d'arbalétriers à Bruxelles. Henri de Louvain conduisit dix arbalétriers contre le Roy de France Philippe-Auguste

1288 Jean 1<sup>er</sup> est victorieux lors de la bataille de Worringen. Des arbalétriers bruxellois étaient présents.

1349 Premières traces historiques de l'Ornamento.

1381 Charte de Jeanne et Wenceslas reconnaissant officiellement le Serment de Saint-Georges

1615 Isabelle la Catholique tire le parquoy

1645 Une ordonnance stipule que les Serments gardent les pontons du Goudenberg (proche du palais des ducs), du Rivage (à l'entrée du canal de Malinois) et de l'Hôtel de Ville. Ils sont les seuls à pouvoir circuler dans le Grand Marché en armes.

1789 Le Serment de Saint-Georges participe à la Révolution bruxelloise.

1791 Los du 5 septembre supprimant les milices bourgeoises.

1792 Pillage du local du Serment de Saint-Georges par les troupes révolutionnaires françaises.

1795 Le 1<sup>er</sup> octobre, les Français imposent la disparition de tous les Serments dans les provinces belges.

1804 Les Serments accueillent Napoléon et le reconduisent aux flambeaux jusqu'à Saint-Josse-ten-Noode (Bruxelles-Musée Royal)

1881 Révision du roi Léopold II à l'occasion du 500<sup>e</sup> anniversaire du Serment.

1957 Le Bourgogne Louis Gossmans accorde le Grand Serment à l'Hôtel de Ville à l'occasion des 625 ans de la gilde.



Parmi les nombreuses visites royales, au Grand Serment de Saint-Georges, celle du roi Albert II et de la reine Paola en mai 2004

## Prévente et démonstrations

Samedi 18 février, de 9h à 18h, une prévente du timbre dédié aux 625 ans du Grand Serment Royal de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles est organisée dans le local-musée de la gilde.

En dehors de la vente des timbres, feuilles et autres souvenirs philatéliers, des conférences de présentation de l'histoire de la gilde sont organisées et commentées à 11h, 14h et 16h. Des démonstrations de tir sont également prévues tout au long de cette journée. Le Gend' d'histoire de Bruxelles organise pour sa part un itinéraire à pied entre le Parlement de la rue de la Loi et le musée-local de la gilde.

Samedi 18 février, de 9h à 18h.

Grand Serment Royal de Saint-Georges des Arbalétriers de Bruxelles, Impasse du Bordenland, 7 place Royale à 1000 Bruxelles.

T: 02 252 62 82 (Jean-Claude Leblond, de 14h à 18h) ou 02 537 80 55 (Eric Demarbutz, de 18h à 20h)



Les arbalétriers de Bruxelles